

LAPOUTROIE

68650



ARRETE N° 114 /2020

Le Maire de Lapoutroie,

- Vu les articles L 2213-1 et -2, L 2542-1 à -3 du CGCT,
- Vu le Code de la Route,
- Vu l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière,
- Vu les travaux de construction d'une dalle pour poste de transformation, rue de la scierie à Hachimette 68650 Lapoutroie
- **Considérant** qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces travaux tout en maintenant la sécurité des usagers,

ARRETE

Art.1 : Des travaux de construction d'une dalle pour poste de transformation seront réalisés rue de la scierie à Hachimette 68650 LAPOUTROIE du 23 novembre au 25 novembre 2020.

Art.2 : Ces travaux seront réalisés par la société EIFFAGE Energie Systèmes, rue des frères Lumière 68000 COLMAR pour le compte d'ENEDIS.

Art.3 : Pour permettre la réalisation de ces travaux, la vitesse sera limitée à 30km/h, le stationnement sera interdit sur l'emprise des travaux et les piétons seront déviés vers le côté opposé aux travaux.

Art.4 : La signalisation résultant des restrictions de circulation exposées ci-dessus sera effectuée conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière par la société EIFFAGE Energie Systèmes.

Art.5 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Art.6 : Le responsable des services techniques, la société EIFFAGE Energie Systèmes, la Brigade de gendarmerie de Lapoutroie sont chargés de l'application du présent arrêté dont une ampliation sera affichée sur le tableau officiel.



Lapoutroie, le 20/11/ 2020
Le Maire,
Philippe GIRARDIN.

Certifié exécutoire
compte tenu de son affichage le 2020